

MIALET

ET SES HAMEAUX



BULLETIN MUNICIPAL - n°7 - JANVIER 2023

Le mot du Maire > P. 2

Dossier ASSOCIATIONS > P. 6

Jacques Bernard > P. 11



LUZIERS LES PUECHS MAS SOUBEYRAN PAUSSAN LE VILLAGE
LES AIGLADINES BRUGAIROLLES AUBIGNAC PEGAIROLLES



Le Mot du Maire

Chères mialétaines, chers mialétains,

2022 prend fin, et 2023 va naître, les traditionnels vœux faisant le bilan de l'année passée et les travaux de l'année à venir permettent au Maire d'informer ses administrés.

Pour la première fois depuis notre élection, nous avons espoir, enfin, de faire les vœux de la commune avec ses traditions au Foyer Monplaisir. La date du vendredi 20 Janvier a été retenue pour nous retrouver.

Dans l'attente de cette rencontre, je me devais de vous faire un bilan des actions et travaux menés.

Avant d'énumérer ces différents chantiers, il vous faut savoir qu'une municipalité ne se gère certainement pas comme un simple foyer familial ou une entreprise privée.

Si une partie des décisions font suite à une campagne électorale où diverses promesses sont développées et engagées, il y a également la réalité du terrain, le constat d'une situation provenant d'un héritage positif ou négatif du passé.

Et puis il y a aussi les idées, les échanges, les demandes que vous toutes et tous exprimez et souhaitez voir aboutir pour l'amélioration de votre quotidien.

L'amélioration de la traversée du hameau de Luziers par la Route Départementale en est un exemple très concret. Mettons de côté les diverses élucubrations sur le sujet pour nous concentrer sur l'essentiel. Un chantier que j'ai obtenu avec mon équipe en co-maîtrise d'ouvrage qui va nous permettre d'effectuer cet ouvrage avec un coût des plus favorables pour la commune soit 20% sur l'enveloppe totale qui tourne à moins de 200 000 euros.

Et puis il y a la réfection du cimetière dont la dépense brute annoncée par le bureau d'études avoisine les 400 000 euros. J'ai le plaisir et la satisfaction de vous annoncer que nous allons obtenir une aide de 40%, ce qui est une réussite inespérée et ciblée, je vous laisse calculer le résultat obtenu qui est pour moi et mon équipe une fierté.

Ensuite l'éclairage public, avec une modernisation de la totalité du parc municipal en trois tranches qui va nous permettre d'effectuer des économies telles, qu'en 4 ou 5 ans nous aurons remboursé notre investissement. De plus ce système à leds sera réglable selon les lieux d'implantation.

D'autres chantiers sont en cours ou terminés, c'est le cas des sanitaires des cours de tennis, les ateliers des services techniques de la commune, les profils de vulnérabilité pour la protection du Gardon, l'Atlas de la Biodiversité Communale, où les subventions vont de 30 à 80%. Sans compter les travaux incontournables pour lesquels nous effectuons annuellement des investissements comme le réseau routier communal et les kilomètres de murs en pierres sèches qu'il nous faut entretenir, consolider, reconstruire en permanence. C'est un capital important qui représente environ un sixième de nos dotations totales annuelles.

Mes chères et chers administrés, je vais en rester sur ce bilan positif que nous vous présenterons le 20 janvier prochain plus convivialement.

Toute l'équipe municipale que nous formons vous présente ses vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.

Bien à vous et à bientôt,

Jack Verriez



Actus de l'Agglo

EPTB GARDONS BILAN DES CRUES 2020 ET SUIVI 2021/2022

Suite aux crues de juin et septembre 2020, qui ont durement touché les bassins versants du Gardon de Saint-Jean-du-Gard et de Mialet, l'EPTB Gardons a choisi de retirer intégralement la végétation déstabilisée.

Ce choix technique s'est imposé en raison de l'importance de ces deux crues, de la présence continue d'enjeux humains en secteur cévenol (habitations, ponts...), de l'encaissement des vallées et du décapage généralisé du lit avec un fort transport solide (galets, cailloux...). En moins d'une année, l'EPTB Gardons a fait réaliser des travaux de gestion de la végétation sur plus de 180 km de cours d'eau pour un montant dépassant 1 200 000 €, cofinancés par l'Etat, l'Agence de l'eau, la Région et les départements du Gard et de Lozère. L'autofinancement (le restant à payer) a été apporté solidairement par toutes les collectivités membres de l'EPTB Gardons.

Un suivi topographique de grande ampleur a été lancé et permet de documenter précisément l'impact de ces crues sur le transport (et le dépôt) des sédiments. Cette intervention réactive et conséquente a été possible grâce à la structuration de l'EPTB : agents techniques et administratifs, équipe verte, marché public spécifiquement conçus à l'avance pour ce type d'événement, moyens financiers. Ces actions se prolongeront sur le second semestre 2022 sur les petits affluents, également fortement remaniés par les crues de 2020. Les embâcles et les bois morts ont été évacués (et valorisés en papeterie ou en bois énergie), ou broyés sur place. Lorsque les secteurs n'étaient pas accessibles pour les engins, les bois ont été billonnés en longueurs de 50 cm ou 1 m. Sur ces secteurs, il n'y a pas d'autres options techniques (*Alpes Maritimes*



- *Gestion post-Tempête Alex : Recommandations synthétiques pour le traitement des embâcles*; G. PITON; INRAE, ONF; RTM) car l'évacuation manuelle rendrait prohibitif le coût de la réalisation de travaux. Cette dimension permet aux billons de bois de franchir les ouvrages. Cette pratique est d'ailleurs conforme aux préconisations officielles lors de la gestion de la tempête Alex dans le Var.

Plusieurs orages et petites crues sont survenus entre octobre 2020 et mai 2021. Les constats de terrain font apparaître qu'à quelques exceptions près, ces billons n'ont pas provoqué d'embâcle significatif et se sont répartis dans le lit moyen. L'EPTB Gardons continue de suivre ce point, certains billons ont même été marqués à la peinture pour tenter de mesurer la distance qu'ils peuvent parcourir. Ces billons restent dans l'écosystème (source de nourriture pour les espèces détritivores) et ne sont plus à l'origine de risque sur le plan inondation. Les riverains sont invités à transmettre leurs observations ou leurs remarques auprès des services de l'EPTB.



Adresse: 6 Av. du Général Leclerc, 30000 Nîmes
Téléphone: 04 66 21 73 77



COLIS DE NOËL

Cette année encore la municipalité s'est déplacée à domicile pour livrer un colis de Noël à nos chers aînés. Un peu plus de 50 colis ont été distribués aux personnes n'ayant pas pu assister au repas organisé au foyer Monplaisir. Garder ce lien social avec nos anciens est primordial. Le colis a été confectionné à Concoules dans le Gard et contient de quoi faire un repas de fête chaleureux.



TÉLÉTHON

Le Téléthon s'est déroulé le weekend des 10 et 11 décembre au foyer Monplaisir.

De nombreuses associations se sont jointes à la municipalité pour récolter 1035 euros de dons. Nous pouvons remercier pour leur implication les associations de pêche (tombola), la Boule mialétaine (concours), le tennis de table (défi), le comité des fêtes (belote), les villages de Mialet (balade découverte), le Tennis club (tombola), l'Église protestante (oreillettes) ainsi que *Solasource* pour les massages.



LA SEMAINE BLEUE

Les 5, 6 et 7 octobre, la municipalité, par le biais d'Élodie Gagneux, a organisé la semaine nationale des retraités et des personnes âgées, ou *Semaine bleue*.

Une quinzaine de nos aînés a participé à l'événement.

Ils ont pu aller visiter le musée *Maison Rouge* à St-Jean-du-Gard et prendre un apéritif devant une exposition de photos de Tony Carillon au foyer Monplaisir lors du premier jour.

Le lendemain, ils se sont retrouvés pour un concours de Belote et des jeux de société toujours au foyer Monplaisir, ou les enfants de l'école les ont rejoint pour partager un goûter et quelques histoires en patois parlées par **Violette Briançon**.

Le dernier jour, le cinéma itinérant *Cineco* s'est installé au foyer municipal afin de projeter *Le temps des secrets* devant un public qui n'était pas allé au cinéma depuis un moment.



REPAS DES AÎNÉS

Le 4 décembre s'est déroulé au foyer Monplaisir un repas qui a réuni nos anciens. 75 convives étaient présents pour partager un moment autour d'un repas préparé et servi à table par *La table d'angélique* d'Alès. Les aînés ont pu profiter d'un interlude musical avec Nadine Dulout qui au clavier puis à l'accordéon a permis en milieu de repas de réunir une partie des convives et amorcer quelques pas de danse.

COMITÉ DES FÊTES

En cette fin d'année, la présidente Christiane LAPORTE dresse le bilan des 10 mois d'existence du comité, dont certaines activités ont été menées en collaboration avec la municipalité :

- Fête de la musique accompagnée d'un méchoui
- Fête du 14 juillet avec une paëlla
- Reprise de l'exposition Art et Artisanat
- Fête de la châtaigne avec tripoux
- 2 après-midi par semaine de belote au foyer Monplaisir
- Le téléthon

Le réveillon de la Saint Sylvestre clôturera cette année bien remplie où chaque festivité a été un grand succès.

La présidente remercie toute son équipe pour sa disponibilité et son dynamisme, sans oublier tous ses adhérents pour leur confiance ainsi que tous les participants qui ont fait, par leur présence et leur participation, le succès du Comité des fêtes.



Le Pont des Camisards à l'aube - Photographie E. Dürr

**Les vœux se dérouleront au foyer Monplaisir
le 20 janvier 2023 à 18H.**



DOSSIER Les Assos

ÉGLISE PROTESTANTE DE MIALET : UN REMUE-MÉNINGES PROLIFIQUE

Il y a un an, le 30 janvier 2022, la paroisse protestante de Mialet organisait un grand remue-ménings pour se préparer à rebondir après les années covid.

Et les idées furent nombreuses et variées, voire surprenantes : pour la vie culturelle bien sûr, mais aussi pour la vie culturelle et les relations avec le village, car tout cela est lié. Et on s'est mis au travail, avec des résultats dès 2022 :

– Huit concerts, de styles très variés pour le plaisir de publics différents ou pour découvrir d'autres musiques. Et toujours en recherchant la qualité des artistes.

– Deux expos : l'une sur Albert Schweitzer, théologien, musicien, médecin, militant du désarmement nucléaire, précurseur de l'action humanitaire et de l'écologie,

et prix Nobel de la paix ; l'autre, « D'un désert à l'autre », voulait créer un lien entre le désert en Cévennes, associé à jamais à l'histoire huguenote, et le Sahara, paysage infini de sable et de roches, dans lequel la vie et les hommes ne sont jamais totalement absents.

– Un voyage spéléo en octobre *au centre de la Terre*, avec Patrick Candéla, dans la partie de la grotte de Trabuc non ouverte au public, et un mini-camp à la Toussaint pour les enfants de l'école biblique et les ados du catéchisme, afin de sortir des sentiers battus et comprendre que la découverte de la vie spirituelle n'est pas synonyme de bourrage de crâne.

– Un marché de Noël avec des innovations : une librairie éphémère, un stand Choco'bio de l'Atelier chocolatier d'Anduze, et du linge basque 100 % français direct

d'usine. Avec un public qui a répondu présent.

– « Questions de sens » : une réunion mensuelle pour débattre, déconstruire les idées reçues et passer à la moulinette du débat les croyances et le texte biblique. Cette année, on s'est attaqué au credo. Vaste sujet !

Après cette période sanitaire déstabilisante, nous voulons reprendre une vie « normale », revivre notre vie d'Église et partager quelques beaux moments avec le village et tous ceux qui le veulent.

Contact :

epu.mialetcorbes@gmail.com

Le Voyage Spéléo



LES AMIS DU FOYER ROLAND

Mialet est le carrefour de plusieurs randonnées : GR 61 et 67 (et proximité du GR 70), chemin de Stevenson, chemin d'Urbain V. Le foyer Roland est donc un lieu d'hébergement et d'accueil très apprécié des randonneurs. Mais il est aussi à la disposition de tous les mialétains qui peuvent demander à le *privatiser* pour héberger leurs proches lors de fêtes de famille : mariage, cousinade... Le sens de l'accueil est dans les Cévennes toujours aussi présent.

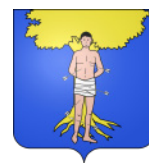
Pendant la saison, nous bénéficions de l'aide d'une personne chargée de recevoir les personnes demandeurs d'un hébergement. Nous avons actuellement 20 places disponibles qui comprennent 10 places en chambres et 10 places en dortoir. Chaque randonneur peut ainsi bénéficier d'un accueil de qualité : couchage, douche, lave linge, dépôt de provision.

Le foyer Roland est géré par une association loi 1901 dont l'équipe dirigeante a été renouvelée en 2022 et que vous êtes invités à rejoindre pour qu'elle continue à vivre.

C'est un lieu ouvert, d'accueil et de partage, un bien commun, qui doit être utilisé dans le respect de chacun.

Nous restons à votre disposition.

Tél: 06 44 84 30 03



LE SOU DES ÉCOLES ET L'APE

Les associations du Sou des Écoles et de l'APE de MIALET, GÉNÉRARGUES et ST-SÉBASTIEN ont repris du service cette année lors d'un apéritif offert à tous à la rentrée, avec restitution de l'année précédente. A suivi la fête d'Halloween début novembre, autour d'une tartiflette, de contes et de la traditionnelle chasse aux bonbons l'après-midi. Deux projets scolaires ont été présentés aux parents, Slam et Cirque, sous forme de petits spectacles suivi d'un moment convivial animé par le Sou des Écoles.

Pour fêter les vacances de Noël, les enfants ont aussi eu la joie de partager une après-midi jeux de société avec les parents d'élèves, ainsi qu'un goûter offert à chaque classe.

La suite se prépare, avec une vente de brioches prévue en janvier, un grand carnaval festif autour d'un repas en février, avant la fête de printemps et son marché aux fleurs...

Au plaisir de partager encore ces moments avec vous !



Le Marché de Noël





L'ENTRAIDE MIALET

Créée il y a cinq ans à l'initiative de la paroisse de Mialet-Corbès, l'Entraide de Mialet est une association laïque qui réunit les habitants du village et des différents hameaux de la commune.

Ses buts sont définis dans ses statuts :

« Elle a pour but de mettre en œuvre diverses actions pour soulager les souffrances physiques et morales, accueillir et accompagner les personnes en situation de détresse, sans discrimination aucune et en fonction de ses moyens. »

Au delà de cette aide nécessaire, elle s'attache à discerner et à nommer les causes des souffrances et de la pauvreté, de l'isolement, de l'injustice et de l'exil. »

Cette association fonctionne de manière collégiale. Certaines réunions sont ouvertes à toutes les bonnes volontés et chacun y trouve une place et y est entendu. Les membres de l'association sont des relais auprès de la mairie ou auprès des services sociaux.

Son action :

Être attentif et à l'écoute de chacun.

En cette année 2022 nous avons mené différentes actions individuelles : accompagnements pour des courses ou des rendez vous médicaux, bois à couper ou à rentrer, transport de meubles, aides après une gardonnade, mais aussi écoute en cas de solitude, aides financières ponctuelles.

Les membres de l'association ont apporté leur concours aux 3 journées de solidarité en faveur de l'Ukraine organisées par la municipalité en mars dernier (réception de dons en nature, vêtements, nourriture, produits d'hygiène).

Les fêtes des saisons commencées avant la crise sanitaire ont enfin pu reprendre cette année. Les rencontres à Paussan en Mai et à Brugairolles en Octobre ont été des beaux moments d'échanges entre les anciens et nouveaux habitants. Ce furent des moments de partages joyeux et de découvertes mutuelles.

En cas de besoin, il est toujours possible de nous contacter :

entraidemialet@gmail.com

ou Jacqueline Verdeilhan : 04 66 85 06 04

N'hésitez pas à nous rejoindre : toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.





AAPPMA • PÊCHE EN VALLÉE DES CAMISARDS

Après la création du parcours mouche no-kill entre la Bonté et le pont des Camisards, la société de pêche de Mialet *Pêche en vallée des Camisards* poursuit la valorisation du potentiel halieutique de notre Gardon. Nous pouvons annoncer l'ouverture, le 1^{er} janvier 2023, de deux parcours réussite de part et d'autre du parcours no-kill. Le parcours amont se situe entre le pont des Camisards et le pont de l'Affenadou, le parcours aval, entre le seuil de la Bonté et le pont de la Rouquette, soit un linéaire total de 5 kilomètres.

Les parcours réussite, situés en deuxième catégorie, sont alimentés en truites toute l'année et permettent aux pêcheurs de prolonger leur activité après la fermeture de la pêche en première catégorie. Dans l'esprit d'une pêche durable et responsable, le nombre de prélèvements est limité à deux poissons par pêcheur et par jour. Ces parcours seront essentiellement alimentés en truites farios.

Nous tenons à remercier la Fédération de pêche du Gard, la municipalité de Mialet et les riverains qui ont permis l'aboutissement de ce projet. Nous espérons que cette offre de pêche permettra de développer le loisir pêche dans notre vallée, suscitera de nouvelles vocations et apportera satisfaction et plaisir à nos amis pêcheurs.

LE TENNIS CLUB DE MIALET

Le Tennis club de Mialet compte environ une cinquantaine d'adhérents.

L'école de tennis accueille une vingtaine d'enfants de 5 à 16 ans tous les mercredis et un groupe adultes. Les cours sont dispensés par Michel Prosper le mercredi matin pour les plus petits (de 5 à 10 ans) et l'après-midi pour les adolescents.

L'adhésion se réalise en année scolaire, de septembre à fin août, auprès de Magali Vignoles, présidente du club. Dorénavant, la réservation d'un court de tennis s'effectue en ligne via le site de la Balle Jaune.

Nouveauté : le club peut désormais proposer des sanitaires aux adhérents.

L'Assemblée générale a eu lieu le vendredi 9 décembre.

Toute l'équipe vous souhaite une bonne année et vous adresse ses meilleurs vœux 2023 !

Magali Vignoles, présidente

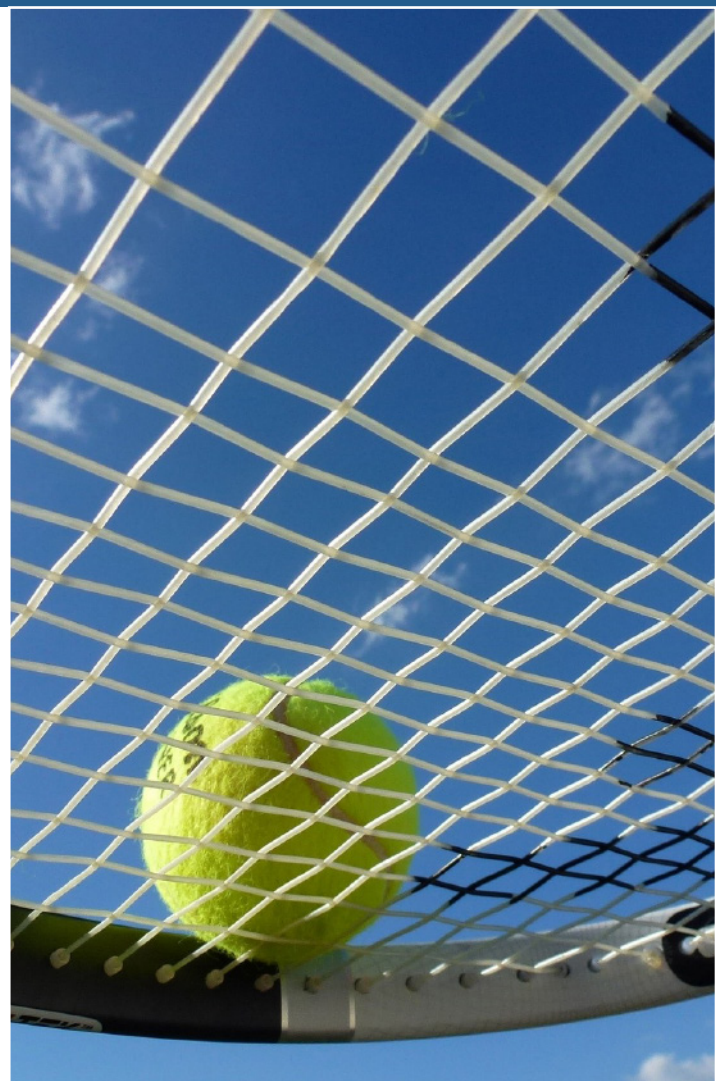
06 81 71 25 73

tennisclubdemialet@gmail.com

Michel Prosper, professeur de tennis

06 08 42 68 16

michelprosper@hotmail.fr



LES ARTS DU CIRQUE À L'ÉCOLE



Cette année, les enseignantes de l'école de Mialet ont reconduit l'initiation aux arts du cirque avec la compagnie « La Manille ».

Pendant deux semaines, les intervenants circasiens et parents d'élèves, Annabelle et Antoine, ont travaillé avec les élèves différentes disciplines comme le jonglage, l'équilibre et les acrobaties.

Les élèves ont pu découvrir ou redécouvrir le rola bola, la grosse boule, le trampoline, les assiettes chinoises, la poutre ou encore le fil tendu. Deux heures d'ateliers quotidiens ont permis aux élèves de progresser à leur rythme. À l'issue de ces deux semaines intenses d'initiation, les intervenants et les

élèves ont pu proposer aux parents un spectacle.

Les enfants ont adoré pouvoir revêtir des costumes de scène et montrer leur talent d'artiste à un public enchanté.

Bravo à nos petits artistes ! Un grand merci à nos intervenants Annabelle et Antoine pour leur professionnalisme et leur patience. Merci également à la municipalité pour nous avoir prêté le foyer communal.

Pour terminer, merci aux associations des parents d'élèves, au Sou des Écoles et à l'APE qui ont payé l'intégralité des séances de cirque.

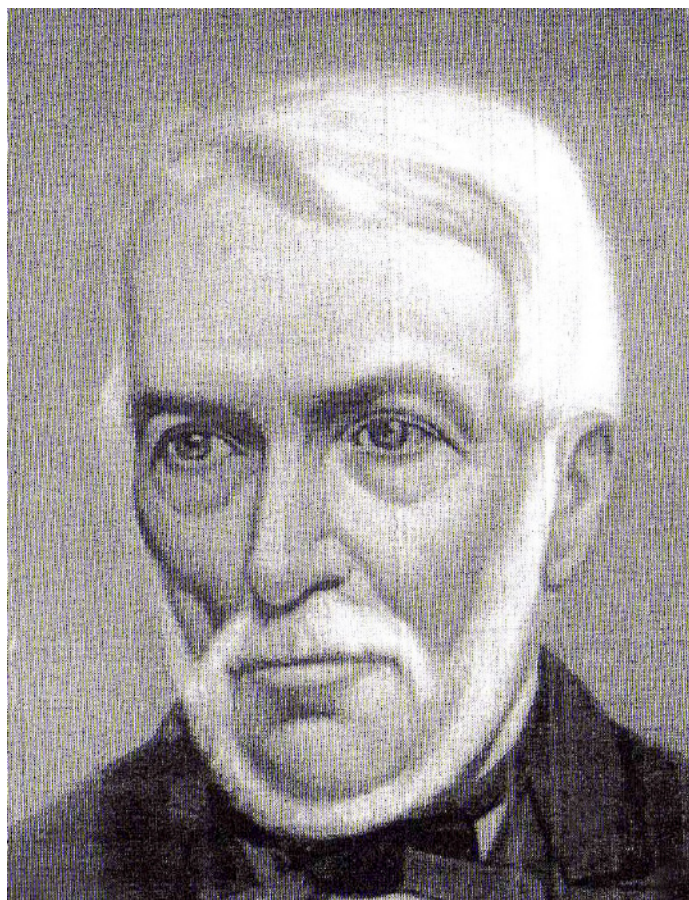


Jacques Bernard

Jacques Bernard est né à Mialet le 11 ventôse de l'an III (21 mars 1795), fils et petit fils de négociants en soieries à Alais.

Il exerce à Lyon dès 1812 une activité de négociant en soieries. Maire de la commune de La Guillotière de 1840 à 1848, il contribue largement à l'aménagement de la rive gauche du Rhône

Collectionneur lyonnais, en 1872, Bernard propose à la Ville de Lyon de donner quelque 300 de ses tableaux au musée, à la condition que tous soient exposés dans une galerie à son nom, dont il demande à être nommé conservateur et à en détenir la clef, ce qui sera fait au grand dam des responsables du musée. À la mort du donateur en 1890, le musée Bernard comprend 354 tableaux. Jugeant sévèrement cet ensemble, Edouard Aynard, président de la Commission des musées, prend alors la décision de rendre à la famille Bernard la majorité des tableaux, n'en conservant que 62 pour le musée. En souvenir de leur père, les enfants du collectionneur décident alors d'offrir au musée d'Alès 25 des tableaux restitués.



Son grand père qui possédait une terre à Mialet fut élu en 1789 représentant du Tiers État de Mialet pour la préparation des États Généraux et cité comme colonel de la milice de Mialet en 1790. Son épouse Marie Figuière a laissé un souvenir très vivace dans la commune. Elle décède en 1838 et est inhumée dans la cour de la maison familiale où subsiste encore une dalle à sa mémoire. Cette maison sera vendue à la Mairie de Mialet en 1844 afin de servir de Mairie, d'école et de logement pour le pasteur avec obligation de conserver le caveau familial dans la cour. Aujourd'hui, le bâtiment accueille encore la bibliothèque et des logements, mais dans l'ancien secrétariat de mairie se trouve les locaux de l'association « Chez Mialet ». On peut encore voir aujourd'hui sur la grille du balcon intérieur le chiffre JB. Jacques Bernard dans son testament en date du 25 avril 1882, lègue « à la commune de Mialet, qui se trouve si malheureuse depuis la non réussite de la récolte de cocons, la somme de 8000 frs pour être placée en rente sur légal, & le revenu distribué tous les ans aux plus nécessiteux ».

La rue principale de Mialet s'appelle Avenue Jacques Bernard en souvenir de ce bienfaiteur.

D'après le recueil consacré à la famille Bernard écrit par Dominique DUMAS, bibliothécaire au musée des Beaux-Arts de Lyon ; article en collaboration avec M. Roca.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ADMINISTRATION

Mairie

Secrétariat ouvert : Lundi 14h à 17h • Mardi/Jeudi 9h à 12h et 14h à 17h • Mercredi/Vendredi 9h à 12h
Téléphone : **04 66 85 02 97** • Fax : 04 66 85 01 89
Courriel : communedemialet@wanadoo.fr

*Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous le matin.
Vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie. Les autres élus sont disponibles sur RDV, à prendre auprès de l'accueil de la mairie.*

Service des eaux

REAAAL 04 66 54 30 90 • Courriel : contact@reaal.fr

AUTRES SERVICES MUNICIPAUX

Agence Postale : 04 66 61 05 63
Ouverture : mardi, jeudi et samedi
de 8h30 à 13h30

Bibliothèque municipale
Ouverture : le mardi de 16h à 18h
et le samedi de 10h à 12h • Gratuit

Foyer Monplaisir
Réservation en Mairie
Mairie : 04 66 85 02 97

Horaires de déchetterie
Anduze : du mardi au samedi
9h-12h et 14h-17h30
St-Jean-du-Gard : du mardi au samedi
9h-12h et 14h-17h30

SERVICES D'URGENCE

Pompiers, services incendie : 18 ou 112
Gendarmerie : 17
Médecin de garde/SAMU : 15
Mialet Taxis : 06 80 75 49 04
Maison de santé pluriprofessionnelle de St-Jean du Gard :
04 66 85 17 52 - <https://msp.stjean.docvitae.fr/>
Rendez-vous avec l'assistante sociale : 04 66 61 70 20
(Centre médico-social Anduze)
ADMR « Les Gardons » : 04 66 85 12 78
2 Défibrillateurs à disposition,
au camping municipal et
sous le préau du foyer.

INFORMATIONS DIVERSES

- . **Correspondante Midi Libre** :
Corinne Mauron 06 09 91 37 36
Courriel : corinne.mauron@orange.fr
- . **Site d'informations légales** :
www.mialet.fr
- . **Site d'informations générales** :
www.mialet.info
Michel Roca 04 66 85 05 18
Courriel : webcontact@mialet.net
- . **Épicerie Chez Mialet** :
04 66 54 18 90
- . **Épicerie Camping de la Rouquette** :
04 66 43 00 50
- . **Point accueil tourisme** :
04 66 85 02 97 (en Mairie)
- . **Encombrants** : Ils sont ramassés le 1^{er} et le 3^e
mercredis du mois (à sortir la veille au soir). Prière
de téléphoner le N° vert de l'Agglo (0800 540 540)
pour prévenir et être informé des modalités.
- . **Piles, cartouches d'encre usagées, téléphones
mobiles hors d'usage** : à déposer dans les urnes
prévues à cet effet à la mairie.

État Civil

Naissance :
Maël Brahic 09/11/22

Décès :
Chantal Fantini 17/09/22
Vincent Estève 25/09/22
Philippe Le Brun 29/09/22

Supervisé par Monsieur le Maire, ce bulletin est le fruit du travail d'autres intervenants qui doivent être remerciés :
Mme Rodriguez au secrétariat du Maire pour les aspects légaux transmis, les employés municipaux de terrain
pour les informations des hameaux, Philippe Herbst, le Comité des fêtes de Mialet, nos Associations,
Michel Rocca, les maîtresses de l'école, et Éric Dürr pour l'infographie et l'édition.
Ce bulletin rend compte des actions, fait l'état des lieux de certains projets et perspectives.



MIALET ET SES HAMEAUX • n°7 - Janvier 2023
Quadrimestriel d'information édité par la Mairie de Mialet
Directeur de publication : Jack Verriez
Maquette : Éric Dürr - Studio99 Mialet
Impression : Exaprint 159 rue du Thor 34000 Montpellier
Tirage : 400 exemplaires